RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

---

numéro
CCDC_260708_084

portant sur

ATTRIBUTION À LA SARL BALDARE DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE D'INTERCONNEXION ENTRE LES COMMUNES DE LES PLANS ET LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code de la Commande Publique (CCP), et en particulier l'article R.2122-8,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC_260508_1 du Conseil communautaire du 30 avril 2026 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

CONSIDÉRANT que le montant des prestations est inférieur au seuil de cent-mille euros Hors Taxes (100 000 € HT) et que par conséquent il est fait recours à un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, soumis aux dispositions de l'article R.2122-8 du CCP,

CONSIDÉRANT l'offre remise à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 :** De conclure le marché relatif aux travaux de renforcement du réseau d'adduction d'Eau Potable d'interconnexion entre les communes de Les Plans et Lodève avec la Société A Responsabilité Limitée (SARL) Baldare, sise 18 route de Lodève, 34520 Saint-Pierre-de-la-Fage,

- **ARTICLE 2 :** De préciser que les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire s'élevant à trente-neuf-mille-cinq-cent-trente-quatre euros Hors Taxes (39 534,00 € HT) soit quarante-sept-mille-quatre-cent-quarante euros quatre-vingt centimes Toutes Taxes Comprises (47 440,80 € TTC),

- **ARTICLE 3 :** De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans le devis annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4 :** D'imputer la dépense correspondante au budget eau potable,

- **ARTICLE 5 :** De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20260709-lmc126377A-CC-1-1
Date de télétransmission : 09/07/26
Date de publication : 10/07/2026
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le neuf juillet deux mille vingt-six,

Le Président
Frédéric ROIG
Signé électroniquement par:
Frédéric ROIG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÉVOIS ET LARZAC
1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisetlarzac.fr
www.lodevoisetlarzac.fr

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

SARL BALDARE
34520 SAINT PIERRE DE LA FAGE
Tél. : 04 67 44 60 42

Adresse chantier
NOUVELLE CONDUITE FONTE DN100
Route de Lodève
34700 LES PLANS
V/Réf: MD & DD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LODEVOIS ET LARZAC
SIELL - EAU POTABLE
1 place Francis Morand
34700 LODEVE
N° SIRET: 20001734100146
N° TVA Intracom.: FR44200017341

EAU POTABLE
RENFORCEMENT DU RESEAU AEP INTERCONNEXION LES PLANS/LODEVE

Devis N° 8093 du 23/06/2026

Document créé avec Mediabat V.01.25.02.014.

Affaire suivie par : PHB / SA

Libelle	Qte	U	PU.HT	Rem.	TVA	Total HT
Installation de chantier	1	F	1 500,00 €		20%	1 500,00 €
Signalisation de chantier et entretien (feux tricolores)	1	F	1 200,00 €		20%	1 200,00 €
Sciage de revêtement bitumineux	460	ML	3,50 €		20%	1 610,00 €
Ouverture de tranchée (0,60 de largeur) jusqu'à 1,30m	179	M3	42,00 €		20%	7 518,00 €
Plus value pour terrain rocheux	50	M3	50,00 €		20%	2 500,00 €
Pose de Fonte DN100 (fournie par le SIELL)	230	ML	12,60 €		20%	2 898,00 €
Fourniture et pose d'un robinet vanne, en ligne, DN100, sous BAC 19Kg	2	F	250,00 €		20%	500,00 €
Lit de pose et enrobage de la conduite	45	M3	55,00 €		20%	2 475,00 €
Remblai en GNT	135	M3	48,00 €		20%	6 480,00 €
Renouvellement de branchement - sans fourniture (fourni par le SIELL)	7	U	129,00 €		20%	903,00 €
Fourniture et mise en œuvre de Grave Emulsion	25	M3	320,00 €		20%	8 000,00 €
Réfection bicouche	250	M²	12,00 €		20%	3 000,00 €
Essais pression (réalisé par un bureau de contrôle) + plan de récolement	1	F	950,00 €		20%	950,00 €

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	39 534,00 €	7 906,80 €
TOTAL	**39 534,00 €**	**7 906,80 €**

Validité : 20 jours

MONTANT HT	**39 534,00 €**
MONTANT TVA	**7 906,80 €**
MONTANT TTC	**47 440,80 €**

Quarante-sept mille quatre cent quarante euros et quatre-vingts cents

** Conformément au CCAG Travaux*
** En dérogation à l'article 19.2 du CCAG Travaux le montant des pénalitéss'élève à 500 euros par jour de retard.*
Le délai d'exécution s'étend jusqu'au 10 septembre 2026 à compter de la notification du contrat valantordre de service.

Devis N° 8093 du 23/06/2026

Document créé avec Mediabat V.01.25.02.014.

Affaire suivie par : PHB / SA

Pour l'entreprise :

S.A.R.L. BALDARE
34520 ST PIERRE DE LA FACE
Tél. : 04 67 44 60 42 - Fax : 04 67 44 61 89
SIRET : 420 435 638 00010 - RC 2000 B 274
FR 18 420 435 638 - APE : 451 A
STÉ GÉNÉRALE N° 00020113399 LODEVE

Pour le client :

Date et signature précédées de la mention manuscrite :
"Devis reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord"

Le : ...../...../.....

Nom et signature: